

**Communiqué de presse**

Paris, le 20 octobre 2020

## **BFT IM candidate à la labellisation « Relance » de sa Sicav BFT France Futur investie sur les petites et moyennes entreprises françaises**

**BFT Investment Managers (BFT IM) candidate à la labellisation « Relance » de sa Sicav BFT France Futur et de sa version dédiée à l'épargne salariale BFT France Futur ESR.**

**Ce label de place s'inscrit dans le cadre du Plan de Relance gouvernemental publié le 3 septembre dernier visant à renforcer le potentiel de financement des entreprises françaises**, en ciblant notamment les plus petites d'entre elles. Ce plan s'articule autour de trois priorités : la transition écologique, la compétitivité des entreprises et la cohésion sociale et territoriale. Il comprend 70 mesures et dispose d'un budget important de 100 milliards d'euros sur deux ans.

**Crée en 1988, notre Sicav BFT France Futur (plus de 600 millions d'actifs sous gestion au 30/09/2020) s'inscrit dans la démarche du label Relance. BFT France Futur est ainsi investi dans des petites et moyennes capitalisations d'entreprises françaises.** Notre philosophie est d'identifier au sein du tissu économique et industriel français les sociétés innovantes, leaders sur des expertises de niches, qui bénéficient d'un avantage concurrentiel fort en vue d'investir dans la durée.

**Pour illustrer notre démarche et faire le lien avec le plan de relance**, BFT France Futur a investi dans une entreprise spécialisée dans les équipements de production d'hydrogène « vert ». Nous investissons également depuis de nombreuses années dans une entreprise française de semi-conducteurs qui a décidé en 2018 de créer un nouveau site de production dans la région grenobloise, permettant ainsi la création de près de 300 nouveaux emplois localement. Enfin notre objectif est de favoriser l'émergence de fleurons nationaux : c'est le cas dans le secteur du divertissement digital, un secteur où la France fait partie des leaders mondiaux que ce soit dans le film d'animation ou dans le jeu vidéo.

**Le fonds développe une gestion active combinée à une approche thématique Carbone.** Nous pensons en effet qu'il est de notre responsabilité de réduire significativement l'empreinte carbone de nos fonds par rapport à leur univers d'investissement. A ce titre nous visons pour BFT France Futur une réduction de 30% minimum des émissions carbonées (en tonnes de CO2 par million d'euros investis).

Nous mesurons également le nombre d'emplois correspondant aux entreprises dans lesquelles nous investissons, via un reporting publié sur notre site internet, et **souhaitons renforcer cette démarche par une campagne pluri-annuelle d'engagement et de dialogue avec les entreprises. Cette campagne sera menée sur un nombre ciblé et limité d'entreprises du portefeuille**, sur deux objectifs prioritaires de développement durable (ODD) de l'ONU : l'ODD N°8, Favoriser le « Travail décent et la croissance économique » et l'ODD N°5 « Egalité entre les sexes ».

Sur un horizon de placement recommandé de 5 ans, la performance nette de la part I s'élève à +39,89 % au 14 octobre à comparer à +22,74 % pour son indice de référence<sup>1</sup>.

**Gilles Guez, directeur général de BFT IM** déclare « *redonner un sens à l'épargne en proposant une solution d'investissement au cœur du financement responsable des entreprises en France fait partie de notre ADN* ».

**Fabrice Masson, responsable de la gestion actions** ajoute : « *Les petites et moyennes entreprises françaises sont aussi engagées dans les défis environnementaux, sociaux et de gouvernance. Nous abordons systématiquement ces sujets lors des rencontres régulières que nous avons avec les dirigeants d'entreprises. Les enjeux extra-financiers et relatifs à l'emploi sont au cœur de nos discussions* ».

Au sein du document officiel présentant le plan de relance, on retrouve les objectifs du gouvernement concernant l'émergence de ce label :

*« La création d'un label « relance » visera à identifier les placements financiers les plus pertinents pour une reprise durable de l'économie, afin d'orienter l'épargne vers le financement de long terme des PME et ETI. Ce label de Place sera destiné aux fonds nationaux ou régionaux dont la politique d'investissement favorise, selon une approche d'investissement durable (ESG), le renforcement des fonds propres et quasi-fonds propres des entreprises implantées en France (...) Ce label permettra également de valoriser les véhicules d'investissement permettant la collecte de l'épargne des ménages en faveur de la relance ».*

(Source : [https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions\\_services/plan-de-relance/Renforcement-fonds-propres-tpe-pme-eti.pdf](https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/plan-de-relance/Renforcement-fonds-propres-tpe-pme-eti.pdf)).

**BFT France Futur ESR** est le support d'investissement destiné à l'épargne salariale. Nourricier de BFT France Futur il suit sa stratégie d'investissement. Ce support de placement permet aux épargnants salariés de financer les sociétés présentes sur le territoire et ainsi de favoriser l'économie, l'emploi et la croissance en France au travers de leur plan d'épargne entreprise (PEE) et de leur dispositif d'épargne retraite (PERCO/PERCOL).

---

<sup>1</sup> Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

## Caractéristiques principales des OPC

### Informations synthétiques

	BFT France Futur	BFT France Futur ESR
<b>Société de gestion</b>	BFT Investment Managers	Amundi Asset Management
<b>Forme juridique</b>	SICAV	FCPE
<b>Classification AMF</b>	Actions françaises	
<b>UCITS / Directive OPCVM IV</b>	OUI	OUI
<b>Durée de placement recommandée</b>	5 ans	
<b>Devise de référence</b>	Euro	
<b>Eligibilité</b>	Assurance-vie, PEA et compte-titre ordinaire	Dispositifs d'épargne salariale et retraite
<b>Code ISIN / AMF</b>	E-C : FR0010340612 I-C : FR0011036912 I <sup>2</sup> -C : FR0013314259 R-C : FR0013299252	F-C : 990000121519 P-C : 990000122279
<b>Affectation des résultats</b>	Capitalisation	
<b>Type d'investisseurs</b>	Particuliers, investisseurs institutionnels, entreprise et distributeurs sans rétrocessions	Fonds multi entreprises
<b>Dépositaire</b>	CACEIS	
<b>FRAIS *</b>		
<b>Commission max. de souscription</b>	Variable, selon les actions / parts	
<b>Commission max. de rachat</b>	Néant	
<b>Frais max. de gestion TTC</b>	Variable, selon les actions / parts	
<b>Commission de surperformance **</b>	Variable, selon les actions / parts	
<b>RISQUES *</b>		
<b>Risque de perte en capital</b>	OUI	
<b>Risque actions</b>	OUI	
<b>Risque de gestion discrétionnaire</b>	OUI	
<b>Risque lié aux sociétés de petites et moyennes capitalisation</b>	OUI	
<b>SRRI - échelle de rendements risques***</b>	6	

Données au - Informations synthétiques devant être complétées par la consultation des documents légaux de l'OPC. Toute souscription dans un OPC se fait sur la base de son document d'informations. Il peut exister des cas où les parts du FCP ne seraient pas disponibles dans les pays d'enregistrement cités ci-dessus ou autres, les investisseurs sont alors invités à se rapprocher des équipes de BFT IM / Amundi pour plus d'information. \* Il est recommandé de se référer au DICI ou au prospectus de l'OPC pour une meilleure compréhension de l'ensemble des risques et des frais appliqués. \*\* Une explication détaillée des frais de surperformance ou frais variable est disponible dans le DICI et le prospectus de l'OPC disponibles auprès de BFT IM sur simple demande ou sur le site Internet [www.bft-im.fr](http://www.bft-im.fr). \*\*\* Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

## **A propos de BFT Investment Managers**

BFT Investment Managers redonne un sens au rendement grâce à l'engagement de tous ses collaborateurs au service de ses clients. Depuis plus de 30 ans, la performance de nos solutions d'investissement, associée à une gestion rigoureuse des risques, constitue la première de nos missions.

BFT Investment Managers offre une gamme de produits spécialisés sur les principales classes d'actifs, s'articulant autour de la recherche de rendement.

Filiale d'Amundi, nous combinons la réactivité d'une entreprise à taille humaine associée à la signature d'un grand groupe, leader européen de l'industrie de l'Asset Management.

Au global, à fin juin 2020, nous gérons 28,1 milliards d'euros d'actifs pour le compte de clients institutionnels et distributeurs et faisons partie des dix premières sociétés de gestion sur le marché français des OPCVM.

[www.bft-im.com](http://www.bft-im.com)

## **Contactés presse: FARGO pour BFT Investment Managers**

Thomas Carlat - 06 16 83 88 15 - [tcarlat@fargo.agency](mailto:tcarlat@fargo.agency)

Séverine Mercier - 06 46 60 05 45 - [smercier@fargo.agency](mailto:smercier@fargo.agency)

*Pour plus de détails sur la politique d'investissement des fonds, merci de se reporter aux prospectus.*

*Les principaux risques encourus par les porteurs de parts sont les suivants : risque de perte en capital (l'OPCVM n'offrant pas de garantie en capital), Risque Actions, **Risque lié aux sociétés de petites et moyennes capitalisations**, **Risque de liquidité**. Pour une information complète sur les risques, veuillez-vous référer au DICI et prospectus.*

*« Le présent document est destiné exclusivement aux journalistes et professionnels de la presse et des médias. Les informations concernant les OPC sont fournies dans le seul but de permettre aux journalistes et professionnels de la presse et des médias d'avoir une vue d'ensemble des OPC et ce quel que soit l'usage qu'ils en font, qui relève exclusivement de l'indépendance éditoriale et pour lequel BFT IM décline toute responsabilité. Il appartient à toute personne intéressée par ces OPC, préalablement à toute souscription, de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. »*

**Les derniers prospectus et DICI des OPC peuvent être obtenus gratuitement auprès de BFT Investment Managers, 90 Boulevard Pasteur, 75730 PARIS Cedex 15.**

*Les informations contenues dans ce document sont valables au et peuvent être modifiées par la suite. Elles ne constituent en aucun cas une recommandation, une sollicitation d'offre, ou une offre d'achat, de vente, de commercialisation, de conseil en investissement ou d'arbitrage des parts de l'OPCVM présenté, et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. BFT Investment Managers n'accepte aucune responsabilité, de manière directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'information contenue dans ce document. BFT Investment Managers ne peut en aucun cas être tenu responsable pour toute décision prise sur la base d'une information contenue dans ce document. Ce document non contractuel est basé sur des sources que nous considérons comme étant fiables. Ce document n'a été revu par aucune autorité de tutelle et aucune autorité de tutelle ne prendra la responsabilité de l'exactitude financière ou de n'importe quelle disposition ou avis exprimé dans ce document.*